

Réunion Séjours Ouverts d'été 2017

Mardi 06 Décembre

De 18h45 à 21h45

Présents : Florian, Martin, Aurélie, rejoint après par Baba, Sam et José.

ODJ :

- Séjours Lutins
- Point problématique : référent de séjour, **quoi ou qui** est garant du projet sur le terrain, qui peut prendre des décisions, qui acte les choses pour garantir ce projet et ses objectifs (expérimentation.)
 - Parler de l'échéancier
 - Remplir les fiches de pôles, qui prend quoi comme responsabilité en fonction du nombre qu'on est (l'échéancier est remplissable) en particulier qui sont les personnes qui vont suivre les directeurs dans la création de leur camp.

Séjour Lutins

Décorticage du sondage.

Claire : Pour moi 10 jours c'est bien pour la pédagogie, mais je pense que la durée est trop longue pour les parents. 7 jours me semblent plus adéquats.

Olivier : Un séjour de 10 jours me semble pertinent car il permet de mettre des choses en place et d'instituer un rythme et un quotidien de camp. 10 jours est aussi à mon sens dans un groupe de lutin le seuil critique ou les parents manquent à l'enfant.

Martin : 10 ça marche pas on rempli pas le deuxième séjour, mais 5 c'est trop peu. Il faut au moins deux jours pour rentrer dans le camp, si tu comptes pas la dernière journée qui est le départ ça fait deux jours de colo... 7 ou 8 c'est le bon format pour ce type de séjours. Du moins à mon avis.

Aurélie rejoint l'avis d'Olivier, et pense qu'un séjour de 7 jours serait peut-être plus adapté. Martin pense qu'une semaine c'est peut-être moins dur à accepter pour un enfant.

Questionnement : Est-ce que le souci c'est les 10 jours ou le souci c'est la fin du mois d'août et la préparation de la rentrée ?

Nous devons interroger Marc à propos des inscriptions de l'an dernier.

Proposition :

On ne peut pas faire 3 séjours parce que c'est l'usine. On peut faire deux séjours.

On privilégierai plus le départ (en ne le mutualisant pas le bus). On mutualiserai les bus d'aller.

Il faut faire des projections financières pour ça. Peut être qu'on va mieux les remplir mais les frais fixes sont les mêmes, du coup on fera moins de marge. Et en plus on ne peut pas mutualiser les trajets. Ce serait bien de faire un **budget prévisionnel pour ça.**

Proposition : ACTÉE EN EQUIPE

Est ce qu'on fera pas un séjour lutin à 10 et un second à 7 jours (et on aurait qu'un seul trajet non mutualisé sur un demi bus ou un minibus). **Il faut voir ça financièrement.**

Donc les dates :

1er séjours Mercredi 02 août au vendredi 11 août

2^e séjours Lundi 14 au Dimanche 20 août

Point problématique : Référent de séjour.

Baba nous rejoint pour prendre part au débat.

Avis de la présente Équipe Régionale

C'est bien qu'il y ai quelqu'un d'identifié, dans l'idée c'est José mais ça peut être quelqu'un autre, cette personne ne doit pas être animateur ou directeurs sur les séjours (exigence), mais quand même être présentes sur ces séjours (plus que disponible, de préférence).

Débat :

Aurélie est d'accord avec l'idée qu'**il ne soit ni directeur ni animateur**

Martin : en théorie ok, mais la personne doit accepter ça, en pratique ça pourrait être un frein.

Flo : si il y a personne, le salarié peut le faire, si on a personne il y a toujours moi.

Baba : pour avoir vécu ça, elle est complètement d'accord qu'**il faut pas être anim ou dirlo.**

Le salarié à toute sa place, mais ce qui pourrait être **intéressant c'est qu'un bénévole** soit disponible (pas forcément présent) pour soutenir, rebooster, suivre les directeurs. **Pas forcément présent, pour avoir du recul.** Pour elle c'est un **binôme avec le salarié.**

Ca implique une disponibilité de fou.

Flo : il y a aussi sur place, la place que tu as avec les gamins, avec l'équipe, ... **c'est un peu ambiguë quand tu as pas trop de rôle posé.**

Aurélie : l'an dernier il y avait des coordos.

Flo : faut en discuter mais les coordo c'est aussi le rôle des directeurs.

Martin : Fanny animait ça et elle avait les infos logistique bus, ...

Flo : c'est un peu étrange d'avoir que ce rôle là.

Martin : il y avait des débat sur à quelle point Fanny devait être présente, pouvait intervenir. **Ce rôle à quoi il sert ?**

Flo : peut être que c'est plus pratique qu'il **vienne sur des temps de présence** (suivi directeurs, les organisateurs)

Aurélie : beaucoup d'aller-retours du coup.

Baba : est ce que ça peut pas être un **concept de vacances** ? Genre on lui paie le camping quoi.

Martin : si ce rôle est donné à quelqu'un d'autre, est-ce que c'est une personne qui entre dans l'ER ?

Baba : Florian a déjà ce rôle. Le but ça serait de donner un **duo avec un bénévole** pour le lien avec l'er.

Flo : oui, pour le **côté politique**, et en vrai aussi pour **faire le suivi d'un directeur** ça peut être cool d'être deux, regard croisé.

Ce poste là c'est donc un **bénévole qui serait en binôme avec le salarié.** Ils s'engagent à venir un certain nombre de temps sur le camp pour certain moment.

Après il faut le négocier avec cette personne, avec la future er et avec flo.

Baba : actuellement c'est le salarié qui fait ça quoi. Tout est à construire.

José nous fait part de son expérience, il trouvait ambiguë, et il avait l'impression de rien maîtriser, il ne connaissait pas sa place, elle n'était pas assez claire. Le rôle du salarié avait prit une trop grande place.

Baba : si ce **rôle d'organisateur était clarifié d'entrée, explicite et bien défini.**

Peut être que ça marchera mieux.

José : le rôle de l'organisateur est bien défini dans les doc de l'association.

Baba : ça veut pas dire qu'il doit tout se taper tout seul. Je pense qu'on peut faire une équipe pour pousser la réflexion et l'expérimentation du projet.

José : Il est garant que le boulot soit fait ?

C'est quoi exactement ?

Il doit mettre en place construire le projet ou en être garant ?

ACTÉ EN EQUIPE :

Les choses portées par cette personne :

- garant du projet sur le terrain, prend des décisions, acte les choses pour garantir du projet régional (sur la partie des séjours ouverts) et ses objectifs (expérimentation.) : Ss ya besoin de trancher, c'est cette personne qui décide (rôle politique).
- Suivi des directeurs en binome avec le salarié pour avoir un regard croisé
- Le reste de son rôle est à construire en fonction de l'individu, il peut avoir d'autre rôle dans l'organisation, ...

José : ce qui est compliqué c'est qu'on joue avec des données qui vont sûrement changer.

Là on avait une bonne réflexion sur l'idée qu'on soit un groupe qui se choisit un référent pour représenter ces séjours.

Flo : on peut faire ça, choisir et proposer à l'équipe régionale un référent des séjours.

ACTÉ EN EQUIPE :

Sur qui le fait, c'est peut-être au Congrès qu'il faudra décider de ça, avec le projet de la nouvelle équipe régionale. **Ça serait bien de les prévenir pour qu'ils réfléchissent d'ors et déjà à qui veut et se sent de prendre ce rôle.**

Le salarié n'a pas besoin d'être là tout le camp. Surtout qu'il nous faut quelqu'un qui peut prendre du recul.

Il **faudrait faire « l'APL des Séjours Ouverts »**. Le but est de choisir qui est l'organisateur (garant du projet, fait le suivi des formateurs, ...= fiche de poste)

ACTÉ EN EQUIPE :

Le mot "garant" doit être défini.

Les séjours doivent correspondre au projet régional (projet des séjours ouverts). Il en est garant. Les choses en plus qu'il peut prendre correspondent à ses envies, ses compétences suite à une co-construction de son poste.

Nous devons rediscuter et réfléchir chaque année à ce rôle, suite au séjour, à la commission bilan-évaluation vers Octobre. (c'est le bilan des séjours qui nourrissent l'évaluation du projet). Il est important de réfléchir aux différents rôles de l'équipe et au projet.

En équipe régionale, c'est pas forcément l'organisateur qui représente le projet.

L'échéancier : voir l'échéancier

Le document "Échéancier de travail Séjour Ouvert D'été" réutilisable.

Précision pour les séjours 2017 :

- Baba a des sites pour choper des subventions et checker les appels à projet.
- Nous devons réfléchir au poste de Marc, voir anticiper avec des bénévoles. Attention : le secrétariat est difficilement reprenable par un bénévole

Le binôme formation et les directeurs doivent convenir d'un planning de suivi des directeurs.

- Le salarié peut être partout.
- Les pôles sont autonomes sur leurs rencontres, à partir du moment où les objectifs sont remplis.

Pôles :

Le salarié est un outil au service du séjour ouvert.

Les Pôles sont définis au propre dans le document "Pôles de Travail pour les Séjours Ouverts d'Été".

- Matos :

Martin dans le cadre de son service civique s'investit dans ce pôle.

Jano : orientation dans les achats et investissements, contacts.

José : consultant matos (pas envie de s'en occuper mais il a une visibilité régional sur le matos)

Baba : matos concret ponctuellement (petite main)

- Intendance :

Baba : goûteuse et peut aider dans la création d'outil pour l'accompagnement.

Martin en plus.

- **Partenariat** : Baba et José

- **Hébergement** : José

- **Transport** : Sam

- **Communication** : Aurélie com en aval et en amont (lien avec les groupes)

- **Pédagogie/Formation** : binôme salarié/organisateur : Flo /

- **Administratif en lien avec le salarié** : Baba

- **Comptabilité en lien avec le salarié** : Martin

- **Organisateur (élu en "APL")** : pour le moment on le fait ensemble avant l'équipe régionale.

Note : Penser à Apolline pour tenir un rôle !

En équipe régional, c'est pas forcément l'organisateur qui représente le projet.

Un document qui regroupe les choses actées en équipe :

"Commission Séjours Ouverts d'Été"

Les choses à faire :

- recrutement d'un organisateur
- budget prévisionnel lutin → Flo
- Appel aux directeurs (ce qui veulent faire, premier choix, deuxième, motivation, projet, ...)
→ Martin

Commission début janvier :

- Qui on élit en premier organisateur ou directeur ?
- Point sur les directeurs

– Point sur les pôles

**Avec une thématique ! Un apéro !
Mardi 10 Janvier 19h30 organisé par José**